



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 06/07/2022

FRANCE SERVICES : LES STRUCTURES ACCOMPAGNENT LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LES VICTIMES D'INFRACTION PÉNALE

Deux avenants à la convention départementale France Services de la Corrèze sont signés ce jour. Le premier concerne l'accompagnement des victimes de violences conjugales. Le deuxième concerne un partenariat avec l'ARAVIC pour accompagner tout type de victimes d'infraction pénale.

En France, 50 % des féminicides ont lieu en milieu rural alors que 31 % seulement de la population y réside.

Les victimes de violences en milieu rural cumulent les difficultés : isolement, mobilité, accès aux dispositifs d'aide et de protection, manque d'anonymat, etc.

L'intervention des associations spécialisées au sein des espaces France Services permet d'offrir à ces victimes un accueil de premier niveau adapté à leur situation, une mise en lien rapide avec le réseau des acteurs dans le respect de l'anonymat et un accès aux droits et dispositifs d'accompagnement afin de réduire ces inégalités.

Depuis l'été 2021, grâce à la mobilisation de l'ARAVIC France Victimes 19, de la Maison de Soie et du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, et de trois structures France Services « test » (Ayen, Perpezac-le-Noir et Sainte-Fortunade), les premières permanences d'aide aux victimes ont débuté.

Les associations concernées par ce partenariat ont d'ores et déjà mené des actions de sensibilisation auprès des agents de ces trois structures, ainsi que des équipes et des personnels municipaux, des personnels des écoles et d'autres professionnels intéressés.

La sensibilisation à cette thématique pourra être mise en place auprès des autres France Services.

L'organisation pratique des interventions des associations pourra évoluer en fonction des besoins remontés par les structures et de la capacité d'intervention des associations. L'accompagnement des victimes pourra également se faire par des rendez-vous téléphoniques ou en visioconférence.

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex

D'ores-et-déjà, toutes les France Services ont mis en place l'affichage des numéros d'urgence dans leurs locaux pour informer les potentielles victimes.

Les engagements respectifs des associations et des responsables des espaces France Services sont fixés par la signature d'un avenant spécifique à la convention départementale France Services par les responsables des structures, les responsables des associations et la Préfète.

Un autre partenariat spécifique avec l'ARAVIC France Victimes 19 est prévu autour de l'accompagnement de tout type de victimes d'infraction pénale dans leurs démarches juridiques et judiciaires depuis les France Services. L'objectif est, comme pour les violences conjugales, de mettre à profit la neutralité des structures France Services pour faciliter la prise de rendez-vous entre la victime et l'ARAVIC. Les rendez-vous auront lieu sous forme téléphonique et en visioconférences depuis les espaces France Services.

En outre, l'ARAVIC prévoit de sensibiliser annuellement les agents France Services, les responsables des structures et les autres acteurs pouvant intervenir sur cette thématique. Des formations plus développées pourraient être organisées en fonction des besoins remontés par les structures.

Les responsables des structures mettront en place un affichage adapté pour faire connaître aux potentielles victimes la possibilité de solliciter l'ARAVIC depuis les espaces France Services.

Un avenant dédié à ce partenariat a également été signé par les responsables des structures France Services, le président de l'ARAVIC et la Préfète.

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex